

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

à retourner accompagné des conditions générales signées et d'un chèque de 83 € à :  
Calvin-Thomas / Isilangue, 80 avenue Fernand Benoît, 13090 Aix en Provence - France

## NEW-YORK EMPIRE STATE

### COORDONNÉES

Nom : .....

Prénom : .....

Sexe :  féminin  masculin Âge : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Études ou profession : .....

Niveau d'anglais :  vrai débutant  1  2  3  4  5  6  7  8  9

Fumez-vous ?  oui  non Nationalité : ..... Pays de naissance : .....

Comment avez-vous connu Isilangue ? : .....

### DATES ET DURÉE

Durée du séjour souhaitée (en nombre de semaines) : .....

Date du début de l'hébergement (samedi ou dimanche) : .....

Date du début des cours (lundi) : .....

### TYPE DE CURSUS

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> anglais intensif **         | 479 € |
| <input type="checkbox"/> anglais général **          | 403 € |
| <input type="checkbox"/> anglais partiel             | 378 € |
| <input type="checkbox"/> anglais des affaires **     | 479 € |
| <input type="checkbox"/> préparation au TOEFL iBT ** | 479 € |

### TYPE D'HÉBERGEMENT

- |  |         |
|--|---------|
| <input type="checkbox"/> en famille d'accueil, demi-pension, chambre individuelle    | 349 € * |
| <input type="checkbox"/> en famille d'accueil, bed & breakfast, chambre individuelle | 287 € * |
| <input type="checkbox"/> en famille d'accueil, Manhattan, B&B, chambre individuelle  | 437 € * |
| <input type="checkbox"/> en résidence, chambre individuelle                          | 525 € * |

### OPTIONS & SUPPLEMENTS

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> frais de placement école                       | 140 €                     |
| <input checked="" type="checkbox"/> frais de placement hébergement (si applicable) | 35 €                      |
| <input checked="" type="checkbox"/> frais d'émission du formulaire I-20 **         | 65 €                      |
| <input type="checkbox"/> service transfert aéroports de New York                   | 159 € (par trajet)        |
| <input type="checkbox"/> assurance médicale & rapatriement                         | 60 € (forfait 4 semaines) |
| <input type="checkbox"/> garantie annulation                                       | 120 €                     |

\* supplément de 35 euros par semaine du 23 juin au 25 août 2018

\*\* visa étudiant (F-1) requis : <http://www.calvin-thomas.com/isilangue/points-pratiques-2/>

# CONDITIONS GÉNÉRALES 2018

## ORGANISATION

Calvin-Thomas est créateur des programmes interculturels ISILANGUE. À ce titre, Calvin-Thomas prend en charge l'inscription des candidats et s'assure, en collaboration avec ses correspondants, du bon déroulement des séjours. Calvin-Thomas ne peut être tenu responsable des cas fortuits, de force majeure, ou de faits de tiers. Calvin-Thomas s'efforce de rechercher et de proposer les solutions propres à surmonter les difficultés rencontrées.

## CONDITION DE PARTICIPATION

- Avoir plus de 16 ans pour les destinations Angleterre et Irlande.
- Avoir plus de 18 ans pour les destinations Etats-Unis, Canada, Australie et Afrique du Sud.
- Avoir plus de 18 ans pour un hébergement en résidence.

## TARIFS

- Les prix sont valables pour un départ en 2018. Ceux-ci sont susceptibles d'être ajustés au moment de la facturation en cas de fluctuations monétaires importantes.

## MODE DE PAIEMENT

- Versement des frais d'inscription : 83€ à joindre avec le formulaire d'inscription (montant HT 69,17€ + TVA à 20% 13,83€).
- 1<sup>er</sup> versement : 480 € (sous 10 jours après votre acceptation au programme).
- 2<sup>ème</sup> versement : le solde au plus tard 30 jours avant le départ. Tous les paiements doivent être établis par chèque à l'ordre de «Calvin-Thomas» ou par virement bancaire.
- Le non-respect des dates de paiement par le candidat sera assimilé à une annulation de sa part.

## INSCRIPTION

Le "formulaire d'inscription" ci-joint doit être retourné daté et signé par le candidat et être accompagné d'un chèque de 83 € libellé à l'ordre de «Calvin-Thomas». Les informations communiquées doivent être complètes et sincères.

## ACCEPTATION

Calvin-Thomas vous confirmera sous 10 jours votre inscription et vous adressera la facture globale de votre séjour. L'acceptation se fait en fonction des places disponibles.

## ANNULATION

Pour être valide, toute annulation doit être notifiée à Calvin-Thomas par lettre recommandée avec accusé de réception.

- En cas d'annulation par le candidat après son acceptation, Calvin-Thomas retiendra la somme de 95 euros.
- En cas d'annulation ou de modification de séjour à moins de 14 jours avant la date du début des cours, une somme forfaitaire de 160 euros plus une retenue équivalente à une semaine de cours + hébergement seront appliquées (4 semaines aux Etats-Unis).
- Dans tous les cas d'annulation par le candidat, les frais d'inscription, de placement (cours et/ou hébergement) et d'émission du formulaire I-20 restent toujours acquis.

## REFUS

- En cas de refus du dossier par Calvin-Thomas, toutes les sommes versées sont intégralement remboursées.

## RÉVISION DES PRIX

Les prix indiqués dans notre brochure ont été déterminés en fonction des données économiques suivantes :  
→ taux de change appliqué aux séjours, à savoir : 1€ = 1,19 USD ; 1,49 AUD ; 1,45 CAD ; 0,84 GBP. La facturation en devises représente 100% de votre facture totale à l'exception des 83 € de frais de dossier. Étant donné la fluctuation importante des devises, les prix seront ajustés, à la hausse ou à la baisse, au moment de l'établissement de votre facture. La facture sera alors contractuelle. Si l'augmentation dépasse 10 % du prix de notre dernier tarif communiqué, vous serez alors en droit d'annuler votre séjour, et ce sans aucune pénalité. Dans ce cas, tous vos versements et acomptes vous seront remboursés.

## MODIFICATIONS

### INTERRUPTION DU SÉJOUR

Les conditions de modification et d'interruption de votre séjour vous seront précisées à votre arrivée dans chaque école. Nous pouvons vous communiquer ces éléments sur simple demande de votre part. Afin d'éviter un surcoût financier important vous devez suivre les recommandations suivantes :

- Si le participant désire modifier son séjour en famille, il doit en faire directement la demande auprès de l'école au moins 4 semaines avant la date de changement souhaitée. Des frais de modification peuvent s'appliquer. Nous consulter.
- Si le participant désire changer de niveau de cours, il doit en faire la demande auprès du responsable pédagogique de l'école.
- Si le participant désire changer de formule, il doit en faire la demande auprès des responsables pédagogiques et administratifs de chaque école.
- Si le participant désire interrompre son séjour, il doit le notifier le plus tôt possible au responsable administratif de chaque école.

### Remboursement des cours :

Pas de remboursement de cours.  
Calvin-Thomas s'engage à reverser à chaque participant l'intégralité des sommes restituées par les écoles.

### Remboursement de l'hébergement :

Les 4 premières semaines ne sont pas remboursables. Aucun remboursement au-delà de 50% du séjour.  
Calvin-Thomas s'engage à reverser à chaque participant l'intégralité des sommes restituées par les écoles.

## JOURS FÉRIÉS ET CHÔMÉS

Si pendant votre séjour il se trouve des jours fériés et chômés, vous ne pourrez prétendre au remboursement des cours auxquels vous ne pourrez assister du fait de la fermeture de l'école. La liste des jours fériés est disponible sur demande ou sur notre site internet (rubrique présentation des écoles).

## FORMALITÉS

Tout participant inscrit pour une école située aux USA (formule "intensif", "général" ou toute durée de plus de 3 mois) doit se munir d'un visa "étudiant". Isilangue fournit le document nécessaire à ceux qui en ont besoin

(formulaire I-20). Pour obtenir le visa proprement dit, le participant doit nécessairement se rendre à l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Les frais de chancellerie sont à sa charge.

## GARANT

Atradius Credit Insurance NV.

## MONTANT DES GARANTIES

En tant qu'organisateur de séjours, Calvin-Thomas a souscrit une assurance «Responsabilité Civile Professionnelle», enregistrée sous le n° AN 301 931 auprès de : GENERALI IARD, 7 Boulevard Haussmann, 75009 Paris.

## RÉSERVE

Le site internet, le devis, la proposition et le présent document constituent l'information préalable visé par l'article 97 du décret 94-490 du 15 juin 1994. Les devis et propositions seront contractuels dès la confirmation par Calvin-Thomas. En cas de nécessités impérieuses et totalement indépendantes de sa volonté, Calvin-Thomas se réserve le droit de modifier, en accord avec les participants, certaines clauses de ce contrat.

## RÈGLEMENT

Tout participant est tenu au respect du règlement en vigueur dans chaque école. Calvin-Thomas ne pourra être tenu responsable des sanctions prises envers lui du fait de son comportement durant son séjour.

## ASSURANCE

MEDICALE - CHIRURGICALE - DENTAIRE - ASSISTANCE - RESPONSABILITE CIVILE - PROTECTION JURIDIQUE - PERTE ET DETERIORATION DES BAGAGES. Vous devez être couvert par une assurance médicale pendant toute la durée de votre séjour auquel cas vous ne pourrez pas commencer vos cours. Le coût de cette assurance est de 60 € par tranche de 4 semaines. Au-delà de 24 semaines (6 mois), contactez Isilangue pour connaître le tarif proposé pour cette assurance.

## GARANTIE ANNULATION

Le souscripteur dispose de 14 jours après la signature de ladite garantie pour se rétracter sans frais.

## ASSURANCE ANNULATION

AAM (Assurance Annulation Maladie) : le montant de cette assurance, qui s'élève à 120 €, est à régler à Calvin-Thomas lors du deuxième versement. Si le participant a souscrit à cette offre, Calvin-Thomas lui rembourse la totalité des sommes versées s'il doit annuler son départ, à l'exception des 83 € de frais de dossier, sur présentation d'un certificat médical justifiant l'annulation du séjour.

## CONCILIATION

En cas de litige quant à l'exécution du contrat, les contractants pourront soumettre leur dossier à la commission paritaire de médiation de « l'Office National de Garantie des Stages et Séjours Linguistiques ». La saisie de cette commission paritaire ne prive nullement le contractant d'agir sur le plan judiciaire.

 Fait à, ....., Le ...../...../.....

Signature : ...